



FAISONS LE BILAN DES 4 ANNÉES PASSÉES

Nous sommes heureux de vous recontacter en ce début d'année 2024. Le temps passe très vite mais **vos élus UNSA** œuvrent tous les jours pour **améliorer votre quotidien et apporter plus de justice sociale dans vos activités professionnelles et votre agence.**

Nous reviendrons dans cette lettre d'informations sur **toutes les réalisations et avancées sociales notoirement obtenues pour l'ensemble des 28.500 salariés des agents généraux d'assurance depuis ces quatre dernières années** (augmentations des minima salariaux, accord égalité professionnelle, étude et plan d'actions autour des risques psycho-sociaux, pilotage et simplification de la formation professionnelle,...).

Nous partagerons également les **résultats de la dernière étude emploi-formation** et mettrons en évidence les principales évolutions constatées depuis la précédente étude. Une chose est sûre : malgré les défis importants que la branche doit relever, **l'activité d'agent général d'assurance reste dynamique.**

Nous vous ferons aussi un **retour sur l'enquête réalisée en 2023 sur les risques psycho-sociaux** dans la branche des agents généraux d'assurance.

Vous l'avez compris, **vos élus UNSA sont à vos côtés chaque jour.** Alors n'hésitez pas à nous contacter pour partager vos questions, vos suggestions, les problèmes rencontrés ou des sujets que vous souhaiteriez que nous développions.

2024 sera aussi une année particulière puisque qu'un rendez-vous social important vous sera proposé en fin d'année : les **élections professionnelles.** Elles seront l'occasion pour vous de désigner l'organisation syndicale dans les valeurs de laquelle vous vous reconnaissez et que vous souhaitez voir vous représenter dans les commissions paritaires. Nous reviendrons vers vous dans quelques mois avec plus d'informations sur le sujet.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



Frédéric Dortomb
Elu UNSA, collègue Salariés,
Président de la CPNEFP des agences générales d'assurance

SOMMAIRE

- **Etude emploi-formation 2023 et principales évolutions avec l'étude de 2020**
- **Retour sur l'étude sur les Risques Psycho-Sociaux 2022/23 : plan d'actions**
- **Bilan des actions menées entre 2020 et 2024**
- **Minima salariaux 2024**
- **Brèves de la branche**
- **Élections professionnelles de la branche**

ETUDE EMPLOI-FORMATION 2023

principales évolutions par rapport à l'étude de 2020

Tous les 3 ans, une étude Emploi-formation est menée pour établir un état des lieux des réseaux d'agences générales d'assurance en France, des enjeux en matière d'emploi de cette branche et des besoins de formation.

Les résultats de la toute dernière étude (portant sur les données 2022) viennent d'être communiqués et discutés entre partenaires sociaux. Nous vous en donnons l'essentiel ci-dessous.

La précédente étude datait de 2020 (et portait sur les données de 2019).

Les résultats de ces études sont précieux pour alimenter toutes les réflexions que vos élus UNSA mènent dans les commissions paritaires de la branche, notamment autour du pilotage des besoins de formation, des négociations salariales, des actions pour rendre les métiers de cette branche encore plus attractifs.

9.500 agences
(dont 7.800 emploient
au moins 1 salarié)

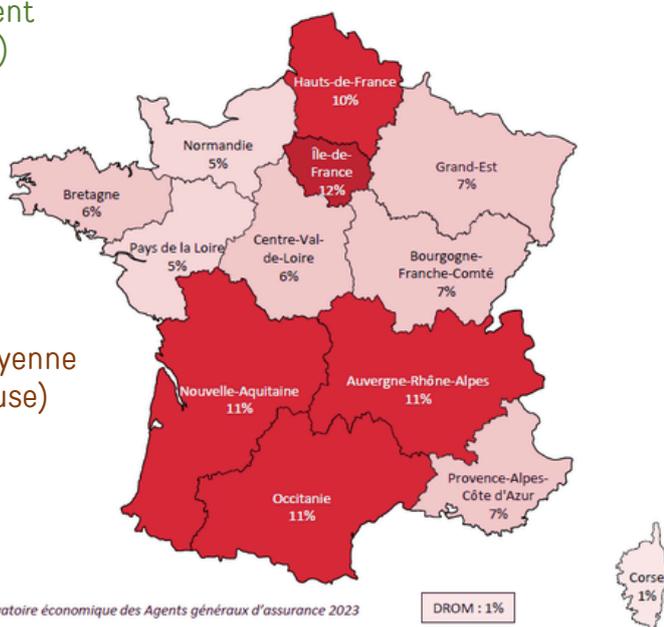
80%
de femmes

37 ans
de moyenne d'âge

28.500 salariés
(soit 3,7 salariés en moyenne
par agence employeuse)

43 M€/an
Pour la formation
et l'alternance

Répartition par régions



agés - Observatoire économique des Agents généraux d'assurance 2023

DROM : 1%

ÉVOLUTIONS

+250 agences employeuses

+1.500 salariés
Rajeunissement des salariés
(-3 ans)

De plus en plus d'hommes
(20% vs 15%)

Une ancienneté moyenne en
diminution

Relation cliente plus numérisée
Développement de la clientèle
professionnelle

+3 M € consacrés à la formation

Doublement de l'alternance
(2.777 vs 1.343 contrats)

AUTRES ENSEIGNEMENTS DE L'ÉTUDE :

- **21% des agences** ont recours au **télétravail**
- **56% des agences envisagent de recruter** dans les 12 mois
- La **formation** et le **management** des salariés sont les **principaux enjeux RH** des agences
- **66% des agents** considèrent avoir des **difficultés à recruter**
- **33% des salariés** ont suivi une **formation hors DDA** en 2022 et **66% des salariés** ont reçu au moins une **formation via les compagnies d'assurance**
- **76% des agences** utilisent des formations du **catalogue Cap Compétence**
- **45% des alternants d'agence restent dans la branche**. 30% se font recruter par des sociétés d'assurance ou des banques

PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL DE LA BRANCHE

- Rendre les métiers de la branche encore plus attractifs en accompagnant les publics en reconversion et promouvant les dispositifs de transmission de compétences (mentorat, parrainage).
- Fidéliser les salariés en valorisant les parcours professionnels dans les agences et en améliorant la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT).
- Former les nouveaux entrants dans les agences et accompagner les salariés en poste dans les mutations de leur métier (outils, IA, transition écologique, etc.).

Retour sur l'étude RPS 2022/23 : plan d'actions

Les résultats de l'étude des Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans les agences générales d'assurances, réalisée par le cabinet Ayming, ont été communiqués à vos représentants sociaux

3 grandes familles d'actions prioritaires ont été proposées :

- **Sensibiliser aux/éviter les RPS** : restitution des résultats RPS aux agents généraux, création et envoi d'un guide aux Agents généraux pour sensibiliser aux RPS et donner les outils pour les éviter et formalisation d'une trame d'entretien annuel pour questionner chaque salarié sur sa charge de travail
- **Améliorer/gérer La relation avec les clients** : Affichage dans les agences sur les comportements attendus des clients, rappel des règles de « politesse », Formation à la gestion de la relation client à distance, Formation à la gestion d'un public difficile (y compris conflictuel + apaiser des situations difficiles)
- **Accompagner les salariés en souffrance** : Mise en place d'un service psychologique de soutien pour les salariés en difficulté au travail, Diffusion d'un numéro d'urgence en situation de mal-être au travail

Vos élus UNSA s'assureront du déploiement de ces préconisations et vous rendront compte de leur mise en œuvre

Bilan des actions menées entre 2020 et 2024

- **Accords relatifs aux salaires minima** : Les négociations annuelles ont permis d'obtenir des augmentations significatives depuis 2020. L'UNSA a toujours œuvré pour vous et à chaque fois elle a pu obtenir une réévaluation supérieure à celle proposée par l'organisation patronale (voir ci-dessous).
- **Etude des Risques Psycho-sociaux** en agence générale d'assurances afin d'identifier les risques d'anxiété, de stress, de mal-être, leurs sources et produire un plan d'actions de remédiation. Poursuite du diagnostic en 2024, et à terme mise réalisation d'un guide et d'un accord sur la qualité de vie au travail (QVT).
- **Formation professionnelle** : Obtention d'une meilleure répartition de prise en charge des coûts de formation via les différents dispositifs de financement (alternance, pro A, Cap Compétence...) et révision des critères de prise en charge des formations. En 2024, établissement de l'offre formation 2024 et finalisation de l'enquête Emploi-Formation.
- Amélioration du :
 - **Parcours de formation des salariés « nouveaux entrants »** afin de favoriser leur montée en compétences ; Ré-abondement de l'enveloppe en 2024.
 - **Parcours de formation des tuteurs**, afin de favoriser les conditions d'accueil et d'intégration des nouveaux entrants.
- Poursuite de l'amélioration de l'attractivité des métiers de l'assurance en agence.



LETTRE

**RESTER
INFORMÉ**

Les salariés des Agents Généraux d'Assurance sont souvent isolés. Afin de pouvoir vous faire parvenir de l'information, vous pouvez nous communiquer votre E-Mail. Si vous avez besoin d'information ou d'accompagnement, n'hésitez pas à nous contacter.

referent_agea@unsa.org

Augmentations des minima salariaux 2024

Dans un contexte inflationniste important mais qui semble enfin se tasser un peu et une érosion notoire du pouvoir d'achat depuis 2021, l'UNSA a mis une très forte pression sur les représentants des agents généraux et obtenu une augmentation des minima salariaux 2024 de **4%** pour toutes les classes



Classe	Nombre de salariés fin 2022	salaires minima annuels bruts en euros (€) pour 151,67 heures
Classe 1	2 950	22 337 €
Classe 2	6 010	23 195 €
Classe 3	11 900	25 116 €
Classe 4	5 050	28 056 €
Classe 5	1 070	32 772 €
Classe 5 bis	1 030	37 758 €
Classe 6	510	42 743 €

* Les salaires minima sont appréciés, au regard de l'ensemble de la rémunération effective versée au salarié dans l'année, en incluant le salaire de base, les rémunérations variables, les primes et gratifications récurrentes, les primes et gratifications exceptionnelles (exclusivement contractuelles) et les avantages en nature

Vos élus UNSA ont également obtenu l'insertion dans l'accord d'une clause de revoyure. Celle-ci permettrait en cas d'aggravation du niveau d'inflation en 2024, de réunir les partenaires sociaux et ouvrir de nouvelles négociations sur la revalorisation des minima conventionnels.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2021, les salaires minima de la branche ont été réévalués de +13,1% pour les classes 5 à 6, de +14,2% pour les classes 2 à 4 et de +17,8% pour la classe 1. sur cette même période l'inflation (Indice des Prix à la Consommation INSEE) a été de 13,1%

Brèves de la branche

- **Frédéric Dortomb**, votre représentant UNSA, a été de nouveau élu **Président de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP)** des salariés d'agents généraux d'assurances.
- La **CPNEFP** a isolé une enveloppe budgétaire de près d'**1,3 M€** (sur les 43 M€ des fonds de l'OPCO ATLAS consacrés chaque année à la formation des salariés des agents généraux d'assurance), dédiée au financement de formations relatives au parcours **des nouveaux arrivants** dans les agences, au **climat/la transition écologique** et à la **Qualité et Condition de Vie au Travail (QVCT)**. Ces sujets, non couverts par des formations Cap Compétence, nous paraissent clés au sein de la branche pour faire l'objet d'un coup de pouce financier conséquent.

L'Entretien Professionnel : tous les deux ans, l'entretien professionnel est un rendez-vous obligatoire entre vous et votre employeur. C'est aussi une obligation lorsque vous revenez de certains congés. Cet entretien est l'occasion de discuter de vos perspectives d'évolution professionnelle et d'envisager les formations qui peuvent y contribuer. N'hésitez pas à le rappeler à votre employeur.

Cap Compétence



Pour rappel, le catalogue 2024 des formations Cap Compétence conçues pour les salariés des agents généraux d'assurance est accessible en ligne.

https://capcompetence.com/wp-content/uploads/2023/12/Catalogue_CapCompétence_2024.pdf

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DE LA BRANCHE

du 25 novembre au 9 décembre 2024
vous pourrez élire vos représentants



Les négociations de branche

Les discussions et négociations de la branche entre les représentants des agents généraux et les représentants des salariés d'agence se font principalement au travers de **2 commissions** (la CPPNI et la CPNEFP pour la formation). Elles réunissant 10 représentants d'agents généraux et **10 représentants des salariés** (2 par Organisation Syndicale représentative)

Ces commissions qui **se réunissent 1 fois par mois** sont organisées sous l'égide de l'**AGEA**, la Fédération des Agents Généraux d'Assurances, qui représente la profession au niveau national et européen.

Cette Fédération regroupe 15 syndicats d'agents généraux

Les salariés sont représentés par 5 syndicats dont l'UNSA.

Les 2 commissions traitent de tous les sujets qui touchent à la formation, l'attractivité de la profession, à la qualité de vie et aux conditions de travail, à la rémunération, etc.

L'UNSA, dans son rôle de syndicat réformateur, s'emploie à maintenir un niveau de **discussions et d'écoute de bonne qualité au sein de ces instances** pour améliorer les conditions de travail et d'employabilité de tous les salariés d'agence

Nous reviendrons vers vous dans quelques mois avec d'avantage d'informations sur le sujet

Les élus UNSA à vos côtés

Vos élus UNSA dédiés à la branche des salariés des agents généraux d'assurances, aidés par l'ensemble des équipes UNSA, sont là pour défendre et faire progresser vos droits et répondre à vos questions. **N'hésitez pas à nous contacter !**



Frédéric Dortomb,

Membre du bureau de la fédération UNSA Banques, Assurances et sociétés financières: Référent de branche pour les salariés Agents Généraux d'Assurance

Président CPNEFP AGEA – membre CPNEFP/CPNI

Tél : 06.31.34.56.54

Email : frederic.dortomb@axa.com



Hassan Akid

Membre CPNEFP/CPNI

Tél : 04.91.61.99.54

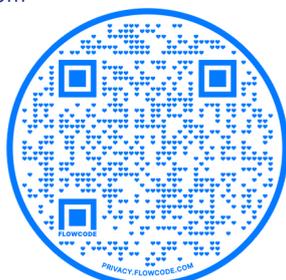
E-mail : hakid2@yahoo.com

Marie-Laure Marchand

Membre CPNEFP/CPNI et OPCO ATLAS

Tél : 06.88.53.25.47

Email : mlmarchand92@gmail.com



<https://banques-assurances.unsa.org>